



Date de génération de ce justificatif : 30/05/2026

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure*

## CHETI – Constitution de société

### Référence :

Départements de publication : Finistère  
Annonce légale publiée le 29 mai 2026 sur paysan-breton.fr  
Evènement(s) : Constitution de société

Avis de constitution Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 12 mai 2026, à Saint Martin des Champs. Dénomination : CHETI. Forme : Société civile immobilière. Siège social : 22 rue René-Guy Cadou, 29600 St Martin des Champs. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Exceptionnellement l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société. Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 1000 euros Montant des apports en numéraire : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Soumise à agrément. Gérant : Monsieur Thibaut LE CRAS, demeurant 22 rue René-Guy Cadou, 29600 St Martin des Champs Gérant : Madame Héloïse BOUDON, demeurant 22 rue René-Guy Cadou, 29600 St Martin des Champs La société sera immatriculée au RCS de Brest. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)